

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Ciment : le gouvernement bloque le prix de la tonne

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

La mesure est passée sous silence, et pourtant elle constitue une bouffée d'oxygène pour les acteurs de la construction et les particuliers. Le gouvernement vient de fixer un nouveau barème des prix du ciment. Autant chez les grossistes que chez les détaillants et ce, sur l'ensemble du territoire national, hors transport. Selon GabonReview, la décision a été signée le 17 février 2023, par trois ministres du gouvernement Bilie-By-Nze à savoir : le ministre du Développement industriel, la ministre de l'Économie et de la Relance et celui du Commerce et des PME. L'arrêté n° 0001-23 fixe les prix de vente à la tonne (20 sacs de 50 kg) et par sac du

ciment " CEM II 32,5 et CEM II 42,5 au départ de l'usine, chez les distributeurs (grossistes) et les détaillants dans l'ensemble des chefs-lieux de province. Le texte met en garde tout opérateur tenté par la spéculation. L'article 4 précise, en effet, que " tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera poursuivi et sanctionné conformément aux dispositions des textes en vigueur ".

Ainsi, à Akanda, chef-lieu de la province de l'Estuaire, les prix TTC (toutes taxes comprises) à l'usine sont de CEM II 32,5 et CEM II 42,5 sont respectivement de 86 000 XAF/t et 91 000 XAF/t. Au niveau des grossistes, le prix varie entre 91 000 et 96 000 XAF/t TTC, mais hors transport. Les prix de détail sont de 4 750 XAF/sac de 50 kg pour le ciment CEM II 32,5 et de



Photo: DR

Le prix du sac de ciment est désormais encadré sur l'ensemble du territoire national.

5 000 XAF/sac de 50 kg pour le produit CEM II 42,5.

À Franceville, Mouila et Tchibanga, les prix de détail sont de 6500-6800 XAF/sac de ciment de grade 32,5 et

7 000 XAF/sac de ciment de grade 42,5. À Koula-Moutou, les 50 kg du précieux matériau doivent s'écouler respectivement à 7 500 FCFA et 8 000 francs pour le ciment de type

32,5 et celui de type 42,5. À Lambaréné, Makokou, Port-Gentil et Oyem, ledit arrêté fixe les prix à 5 000 et 6 000 pour les deux types de ciment.

Pourquoi les prix ont flambé



L'usine Cimaf d'Owendo appartenant au champion gabonais du ciment.

I.M'B.
Libreville/Gabon

Il était temps ! Car fin décembre 2022, le prix du ciment a connu une hausse sensible. Le coût du sac de ciment sorti d'usine avait augmenté de 5 %, selon les responsables de la filiale gabonaise des Ciments de l'Afrique (Cimaf Gabon). Passant ainsi de 4 000 FCFA à 4 300 FCFA. Quant à la tonne de ciment (20 sacs de

50 kg), son prix a bondi de 80 000 FCFA à 86 000 FCFA. Selon l'industriel marocain, cette hausse a été favorisée, a priori, par un certain nombre de facteurs depuis l'année dernière. " Au niveau international, les coûts de fret ont augmenté. Il en est de même de celui des matières premières comme le clinker qui, en décembre 2021, a vu son coût augmenter de 76 %. Le clinker est la matière de base pour faire le ciment. Il

compte pour 85 % dans la fabrication de ce produit ", a expliqué devant la presse locale Alain Ayoune Origuinowet, le directeur général adjoint des filiales du groupe Cimaf au Gabon. La situation s'était ensuite aggravée au premier trimestre 2022, en raison de la hausse vertigineuse du coût de ce matériau

qui est passé à 104 %. À cela s'est ajoutée la TVA passée du simple au double, pour se situer aujourd'hui à 10 %. Conformément à la loi de finances rectificative (LFR) 2 021. Il faut rappeler qu'en janvier 2012, cette TVA avait été réduite à 5 %. Mais la LFR 2 021 a décidé de la ramener à 10 %.

Passant ainsi de 4 000 FCFA à 4 300 FCFA. Quant à la tonne de ciment (20 sacs de 50 kg), son prix a bondi de 80 000 FCFA à 86 000 FCFA.

Écosystèmes forestiers : Libreville abrite la 3e Conférence des parlementaires du Repar-AC

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'ACTION parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région". C'est le thème des travaux de la 3e session de la Conférence internationale parlementaire sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. La rencontre, qui débute ce matin au palais Léon-Mba, se tient pendant deux jours. Les organisateurs, à savoir le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repar-AC), ont animé hier à Libreville, une conférence de presse. Objectif : édifier les acteurs des médias sur le bien-fondé et l'intérêt d'une telle organisation. "Le Repar-AC a pour rôle de s'assurer que les parlementaires s'impliquent dans les questions de développement durable. Que ces derniers défendent les populations riveraines des écosystèmes forestiers et que les politiques publiques menées dans nos États tiennent compte de la donne environnementale",



Les membres du Repar-AC lors des échanges hier avec la presse.

Photo: AN

a indiqué le député Jean-Jacques Zam, le coordonnateur régional. Durant ces deux jours, le palais Léon-Mba abritera aussi la Conférence des présidents des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une autre organisation constituée d'élus luttant pour l'éradication de la faim et de la malnutrition dans le monde. Ces assises réuniront environ 250 participants. Hormis les parlementaires d'Afrique centrale, leurs pairs des autres régions africaines, ainsi que ceux d'Europe, d'Amérique et d'Asie seront également présents. Des experts de l'environnement, des ONG, et bien d'autres organisations spécialisées seront aussi présents.